



Le CPAS de Namur engage

Un Formateur Français Langue étrangère ou Alphabétisation (h/f/x)

Contrat à durée déterminée – temps plein - Jambes

Mission

Le service Alphabétisation/Français Langue Etrangère dispense des cours de français à toute personne, étrangère ou d'origine étrangère, âgée entre 18 et 65 ans, francophone ou non francophone. Les cours se déroulent de fin août à début juillet avec des entrées permanentes.

Objectifs

- Apprendre à parler, lire et écrire en français pour faciliter l'insertion sociale et/ou professionnelle
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne pour favoriser l'autonomie
- S'approprier des savoirs et compétences permettant de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Finalité de la fonction

La personne engagée sera amenée à dispenser des cours de français langue étrangère et d'alphabétisation.

Responsabilités principales

Le formateur sera amené à faire preuve de capacité d'accueil, d'une grande ouverture d'esprit, d'une bonne capacité d'adaptation et d'une attitude valorisante. Une expérience d'animation avec le public visé sera attendue.

Les tâches principales liées à la fonction (cette liste est non-exhaustive)

- Organiser et élaborer un programme de formation adapté aux possibilités des apprenants ;
- Choisir, concevoir et/ou adapter les outils nécessaires à la mise en pratique de la formation ;
- Apporter une réponse aux difficultés en français oral ou écrit ;
- Améliorer les compétences socioculturelles liées au monde du travail en Belgique et à la participation citoyenne ;
- Favoriser la formation active des apprenants ;
- Augmenter l'autonomie, l'estime de soi et la compréhension de leur environnement. Participer à l'évaluation globale de l'apprenant ;
- Ajuster le programme et la méthode en fonction des évaluations ; dispenser aux participants les conseils utiles à la progression des personnes dans l'apprentissage du français ;
- Assurer le suivi pédagogique des apprenants ;
- Formaliser ses pratiques et en garder des traces écrites ; se tenir au courant de l'actualité de façon à pouvoir répondre aux apprenants et débattre avec eux.

Position dans l'organisation

La fonction s'exerce sous l'autorité de la Chef de Bureau Spécifique du service Alphabétisation/Français Langue Etrangère.

Profil

- Posséder :
 - Soit un baccalauréat ou un diplôme équivalent et une spécialisation dans l'apprentissage du français ou du français langue étrangère reconnue par le Gouvernement sur proposition du Comité de coordination ;
 - Soit une expérience utile en qualité de formateur en français langue étrangère de 3 ans minimum ou une spécialisation dans l'apprentissage du français ou du français langue étrangère reconnue par le Gouvernement sur proposition du Comité de coordination ou une validation des compétences délivrée par un organisme reconnu par la Région ou la Communauté française ;
- Respecter les règles éthiques et déontologiques en lien avec les valeurs du CPAS de Namur ;

Qualités et compétences requises

- Etre capable de réflexions pédagogiques ;
- Etre créatif ;
- Etre capable d'animer un groupe et d'en assumer la dynamique ;
- Etre ouvert à l'interculturalité ;

Procédure de sélection :

- Les candidat(e)s sont invité(e)s à enregistrer leurs candidatures sur le site internet du CPAS de Namur : https://portailrh.cpasnamur.be/ALLYN_RECRUT_WEB
- Lorsqu'ils postulent, les candidats doivent nous fournir un **CV**, une **lettre de motivation** et leur **diplôme**. **Les candidatures incomplètes ne seront pas analysées.**
- Vous pouvez postuler **jusqu'au 19/06/2026**

Notre offre :

- Contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/2026
- Echelle de traitement - D4 ou D6 ou B1 (en fonction des titres dont vous disposez)
- Un **titre-repas** par prestation de 7,15€ (valeur faciale) ;
- Une assurance groupe (**2ème pilier de pension**) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Un **pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut ;
- Une **valorisation de l'ancienneté** pécuniaire des services effectifs sous certaines conditions ;
- Le remboursement partiel des **frais de transport** domicile/lieu de travail en cas d'utilisation des transports en commun ;
- Un remboursement de 0,35€/km parcouru en vélo ;
- Un **régime de congés** propre à la fonction publique ;
- Une fonction stimulante favorisant **les contacts** ;
- **Un cadre de travail dynamique** au sein d'une Institution résolument tournée vers l'avenir ;
- Des opportunités de **formations** ;

Renseignements :

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le département RH au 081/71.22.17